

INFORMATION PRESSE

Paris, le 26 mars 2021

Vaccination contre la Covid en France Au 26 mars 2021, plus de 10 173 000 injections ont été réalisées

1. Données de vaccination du jour et cumulées

Depuis le début de la campagne de vaccination en France, 7 519 740 personnes ont reçu au moins une injection (soit 11,2 % de la population totale et 14,3 % de la population majeure) et 2 653 261 personnes ont reçu deux injections (soit 4,0 % de la population totale et 5,1 % de la population majeure)¹.

<i>Données provisoires</i>	Injections des dernières 24 heures	Cumul au mois de mars	Cumul total (depuis le 27 décembre 2020)
1^{ères} injections	351 303	4 519 935	7 519 740
2^{èmes} injections	42 271	1 031 542	2 653 261
Total	393 574	5 551 477	10 173 001

2. Quels sont les publics prioritaires ?

Les publics prioritaires éligibles à la vaccination sont définis par les autorités sanitaires :

- Les personnes âgées résidant en EHPAD ou en USLD (~0,6 million de personnes) ;
- Les personnes âgées de 70 ans et plus ne résidant pas en EHPAD ou en USLD (~9,3 millions de personnes)² ;
- Les professionnels et intervenants de santé (~2,5 millions de personnes) ;
- Les personnes vulnérables à très haut risque de formes graves telles que mentionnées par le conseil d'orientation de la stratégie vaccinale (~0,8 million de personnes) ;
- Les personnes âgées de 50 à 74 ans qui présentent des comorbidités (~5,1 millions de personnes) ;
- Les pompiers (~0,3 million de personnes) ;
- Les aides à domicile au service de personnes handicapées ou âgées (~0,4 million de personnes) ;
- Les personnes handicapées vulnérables prises en charge dans les foyers d'accueil médicalisés et les maisons d'accueil spécialisées (< 0,1 million de personnes).

¹ Données provisoires en attente de consolidation

² Les premiers rdv vaccination pour les 70-74 ans auront lieu dès samedi 27 mars

3. Comment prendre rendez-vous pour se faire vacciner ?

Des créneaux de rendez-vous sont disponibles et de nouveaux continuent de s'ouvrir régulièrement. Les rendez-vous en ligne sur <https://www.sante.fr/> sont désormais ouverts à toutes les personnes âgées de 70 ans et plus, pour des rendez-vous à partir du samedi 27 mars.

Pour rappel, la prise de rendez-vous est possible :

- Via le site internet <https://www.sante.fr/> ;
- Chez un pharmacien ou un médecin de ville (médecin généraliste, médecin spécialiste, ou médecin du travail) pour les publics éligibles au vaccin AstraZeneca ;
- Via les dispositifs locaux mis à disposition pour aider à la prise de rendez-vous ;
- Via les dispositifs d'aller-vers mis en place par la CNAM sous forme de campagne d'appels sortants à destination des personnes de plus de 75 ans qui ne sont pas encore vaccinées ;
- En cas de difficulté, via le numéro vert national (0 800 009 110) qui permet d'être redirigé vers le standard téléphonique d'un centre ou d'obtenir un accompagnement à la prise de rendez-vous.

vaccin COVID-19
SE VACCINER, SE PROTÉGER

La vaccination POUR LES PROFESSIONNELS
(à partir de 18 ans conformément aux autorisations de mise sur le marché de ces vaccins)

* Liste des pathologies sur solidarites-sante.gouv.fr/vaccin-covid-19

Je suis un professionnel :

- De santé*
- D'un établissement de santé
- D'un établissement ou service médico-social intervenant auprès de personnes vulnérables
- Salarié de particulier employeur intervenant auprès de personnes âgées et handicapées vulnérables
- Sapeur-pompier

Mon âge	Avec quels vaccins ?	
DE 18 À 54 ANS INCLUS	Pfizer-BioNTech ou Moderna ✓ En centre de vaccination ou dans mon établissement	
55 ANS ET PLUS	AstraZeneca ✓ En centre de vaccination ou dans mon établissement ou chez mon médecin traitant ou chez mon médecin du travail ou en pharmacie <small>(sauf si une 1^{ère} injection a été réalisée avec le vaccin Pfizer-BioNTech ou Moderna)</small>	Pfizer-BioNTech ou Moderna ✓ En centre de vaccination ou dans mon établissement

version : lundi 22 mars 2021



La vaccination POUR LE GRAND PUBLIC

(à partir de 18 ans conformément aux autorisations de mise sur le marché de ces vaccins)

* Liste sur solidarites-sante.gouv.fr/vaccin-covid-19

Mon âge	Ma situation	AstraZeneca	Pfizer-BioNTech ou Moderna
0 à 17 ans		<i>Je ne suis pas concerné</i>	
18 à 49 ans inclus	Je n'ai pas de problème de santé →	<i>Pour l'instant, je ne peux pas me faire vacciner</i>	
	J'ai une pathologie à très haut risque de forme grave de COVID-19* →		✓ En centre de vaccination avec une prescription médicale de mon médecin traitant ou sur mon lieu de soin
50 à 54 ans inclus	Je n'ai pas de problème de santé →	<i>Pour l'instant, je ne peux pas me faire vacciner</i>	
	J'ai un risque de forme grave de COVID-19* →		✓ En centre de vaccination
	J'ai une pathologie à très haut risque de forme grave de COVID-19* →		✓ En centre de vaccination avec une prescription médicale de mon médecin traitant ou sur mon lieu de soin
55 à 69 ans inclus	Je n'ai pas de problème de santé →	<i>Pour l'instant, je ne peux pas me faire vacciner</i>	
	J'ai un risque de forme grave de COVID-19* →	✓ Chez mon médecin traitant ou médecin du travail ou sur mon lieu de soin ou en pharmacie	
	J'ai une pathologie à très haut risque de forme grave de COVID-19* →	✓ Chez mon médecin traitant ou médecin du travail ou sur mon lieu de soin ou en pharmacie	✓ En centre de vaccination avec une prescription médicale de mon médecin traitant ou sur mon lieu de soin
Plus de 70 ans	Je suis en établissement pour personnes âgées →	✓ Chez mon médecin traitant ou sur mon lieu de soin ou au sein de mon établissement ou en pharmacie	✓ Au sein de mon établissement
	Je vis à domicile (ou dans une autre structure) →	✓ Chez mon médecin traitant ou sur mon lieu de soin ou en pharmacie	✓ En centre de vaccination

N.B. : Les personnes majeures en situation de handicap, hébergées en maison d'accueil spécialisée ou foyer d'accueil médicalisé, se font vacciner au sein de leur établissement.

version : mercredi 24 mars 2021



Contact presse : presse-dgs@sante.gouv.fr